

①

Monsieur Le Président
de la Société de Tir de Nancy,
Mesdames, Messieurs,

Au terme de l'Assemblée Générale de la saison 2021-2022, vous avez bien voulu renouveler nos mandats de Vérificateurs aux comptes de la Société de Tir de Nancy.

Nous avons donc procédé au contrôle des comptes annuels relatifs à l'exercice 2022-2023.

Sur la base des contrôles effectués et des documents remis, nous certifions que les comptes annuels qui nous ont été présentés sont réguliers et sincères, et restituent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler quant au rapport présenté ce jour devant vous.

Nancy, le 28 octobre 2023

Jean WERRICK



Dominique Tarfedi

